

GUIDE du TRI

verre

Malataverne

Donzère

Les Granges-Contardes

recyclables

La Garde-Adhémar

Clansayes

compostage

Pierrelatte

Saint-Paul-Trois-Châteaux

Solérieux

déchetterie

Saint-Restitut

La Baume
de Transit

Bouchet

Suze-la-Rousse

Tulette

Rochebude

ordures ménagères



COMMUNAUTE de COMMUNES
**DRÔME SUD
PROVENCE**

www.ccdromesudprovence.fr



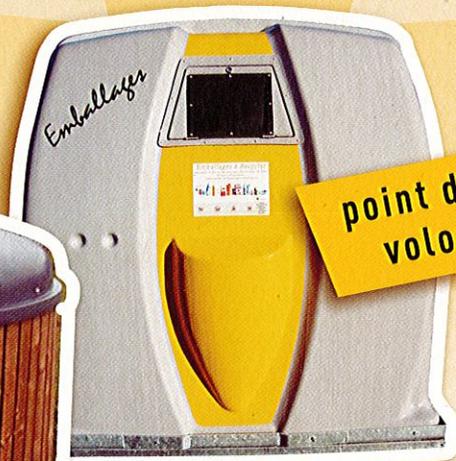
Bidons, bouteilles et flacons plastiques



Bidons, canettes, barquettes,
boîtes acier et aluminium



Briques alimentaires



point d'apport
volontaire

ou



Les indésirables



Barquettes plastiques
Films plastiques
Pots de yaourt
Polystyrène



point d'apport
volontaire



Cartonnettes

Tous les papiers
(Journaux, magazines, enveloppes...)

Les indésirables

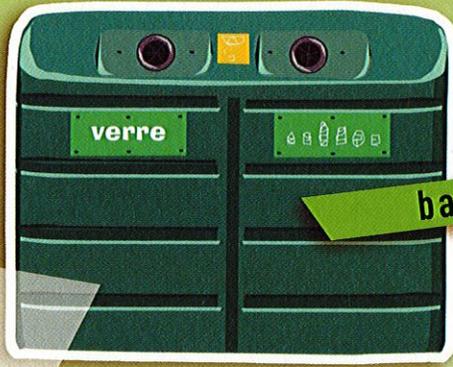
Films plastiques enveloppant
les revues
Papier calque ou carbone
Papier gras ou sali et mouchoirs



Sans capsule,
bouchon ou couvercle



Bocaux et bouteilles en verre



bac verre

Les indésirables



Ampoules, tubes néon
Miroirs, vitres
Vaisselle, porcelaine,
pots de fleurs

DÉCHETTERIES

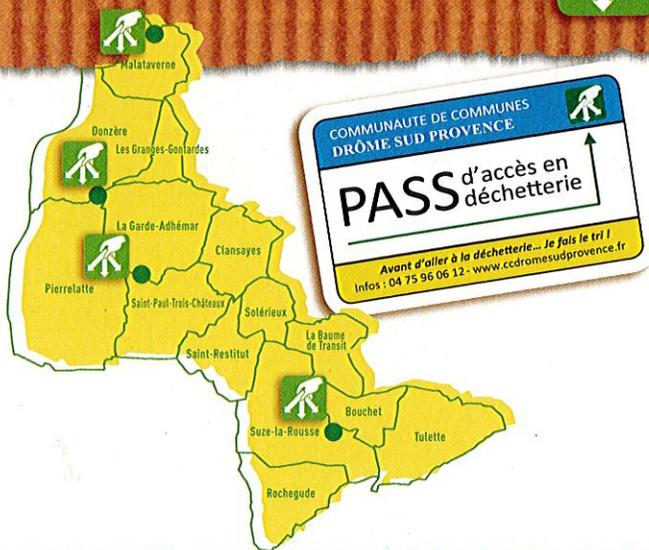
Déchetterie située à		Donzère 345 chemin de Bouzarudes	Malataverne Chemin de la Carrière	Saint-Paul-Trois-Châteaux Rond-point de l'Ovalie	Suze-la-rousse 1751 route de Bouchet D 251
Lundi	Matin	8h00-11h50	8h00-11h50	fermée	fermée
	Après-midi	13h30-16h20	fermée	14h00-18h00	14h00-18h00
mardi	Matin	8h00-11h50	fermée	9h00-12h00	fermée
	Après-midi	13h30-16h20		14h00-18h00	14h00-18h00
mercredi	Matin	fermée	fermée	9h00-12h00	fermée
	Après-midi		13h00-16h50	14h00-18h00	14h00-18h00
jeudi	Matin	8h00-11h50	fermée	9h00-12h00	fermée
	Après-midi	13h30-16h20		14h00-18h00	14h00-18h00
vendredi	Matin	8h00-11h50	fermée	9h00-12h00	fermée (sauf été)
	Après-midi	13h30-16h20		14h00-18h00	14h00-18h00
samedi	Matin	8h00-11h50	8h00-11h50	9h00-12h00	9h00-12h00
	Après-midi	13h30-16h20	fermée	14h00-18h00	14h00-18h00
dimanche	Matin	fermée	fermée	9h00-12h00	fermée
	Après-midi			fermée	

Les déchetteries sont fermées les jours fériés



Conditions d'accès

- Carte d'accès obligatoire
- Interdit aux véhicules supérieurs à 3.5T
- 2m³ maximum/jour.
Pour les apports plus importants,
prendre rendez-vous au : 04 75 96 06 12



Déchets acceptés



ENCOMBRANTS/TOUT-VENANT (matelas, meubles, fauteuils, objets volumineux non valorisables...)



GRAVATS (pierres, briques, béton, tuiles...)



VEGETAUX (tonte de pelouses, taille des haies, branchages, feuilles mortes...)



BOIS BRUT (palettes, caissettes, panneaux et bois d'ameublement)



FERRAILLE (piquets de clotures, bidons en métaux, armatures métalliques, vaisselle métallique)



CARTONS (non souillés et vidés de toute impureté (plastique, polystyrène...))



DEEE (Déchets Électriques, Électronique et Électroménagers). Pour les professionnels, les DEEE sont acceptés en très petites quantités



EMBALLAGES-PAPIERS (bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, papiers et cartonnettes)



VERRE (bocaux et bouteilles)



TEXTILES (vêtements, chaussures liées par paire, linge de maison et maroquinerie)



HUILES DE VIDANGE USAGÉES



HUILES ALIMENTAIRES USAGÉES



DDS (Déchets Diffus Spéciaux) bidons souillés, produits d'entretien et de nettoyage, produits chimiques, peintures, vernis, laques, antirouille, colle, solvants, radiographies, produits de traitement (désherbant, fongicide...), batteries, piles, accumulateurs, cartouches d'imprimante...



PNEUS VL (et deux roues, sans jante)

ORDURES MÉNAGÈRES



Les déchets qui ne se recyclent pas vont dans les bacs à ordures ménagères



Merci de mettre vos déchets en sacs dans les conteneurs. Ne pas déposer de sacs ou d'objets au sol afin de maintenir la propreté des lieux.



Objets en plastique



Films et suremballages en plastique



Pots et barquettes en plastique



Emballages souples, capsules de café



Sacs plastiques



Couches, serviettes et mouchoirs en papier



Objets métalliques



Barquettes polystyrène



Boîtes de DVD, CD et VHS



En cas de doute dans la poubelle ordures ménagères

Les vêtements usés

Utiliser des sacs fermés.

À disposer dans les contenants de votre commune ou à la déchetterie.



Vêtements usés



Vous pouvez également déposer les vêtements aux associations solidaires.



COMPOSTEUR



Faire son compost
Réduire ses déchets tout en nourrissant le sol.

20 €

L 79 x l 53 x H 75 cm



Seau bio offert

contenance 8 Litres

Un quart de nos ordures ménagères est constitué de déchets organiques qui pourraient être compostés ! Ce type de déchets biodégradables peut être facilement traité à la maison par le compostage.

Comment se procurer un composteur ?

Il suffit de venir chercher un bon de réservation auprès de la communauté de communes et de le renvoyer au SYPP (8 avenue du 45° RT immeuble le Septan entrée A - 26200 Montélimar) accompagné d'un chèque de 20 € à l'ordre du trésor public.

Conditions de retrait :

A la réception du bon de retrait vous pourrez venir récupérer votre composteur dans nos locaux

POUR Y VOIR PLUS CLAIR...



Le point vert, avec ses deux flèches imbriquées et sa couleur verte, est souvent perçu comme signifiant «recyclable» ou «sera recyclé».

En fait, il atteste seulement que le conditionneur a bien payé sa contribution* pour l'emballage qui le porte. C'est pourquoi on peut voir ce point vert sur des emballages qui ne sont - à l'heure actuelle - pas recyclables (films plastiques, pots de yaourts...).



Triman. Cette signalétique est apposée sur tous les produits recyclables, relevant d'une consigne de tri et qui sont soumis aux dispositifs de responsabilité élargie du producteur hors équipements électriques et électroniques, piles et accumulateurs et déchets diffus spécifiques



la boucle de Moebius est le symbole international du recyclage. Accompagnée d'un pourcentage, elle indique que le produit est fabriqué à partir de matériaux recyclés. Sans mention d'un pourcentage, elle signifie simplement que le produit est recyclable.



Le Logo DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)

Symbole indiquant que le déchet doit être collecté par une filière spécifique et ne doit pas être jeté dans une poubelle classique.



Tidy Man. Symbole rappelant une règle de bon sens, à savoir simplement que les déchets sont à jeter dans une poubelle et non sur la voie publique ou dans la nature.



PET

Symboles du recyclage sur les emballages plastiques. Symbole précisant la matière qui compose notre emballage (ici PET = Polyéthylène Téréphtalate). Les plus communs sont les plastiques (1 à 7) mais il en existe une trentaine.



Acier recyclable Symbole pour l'acier recyclable qui indique que le produit ou l'emballage est constitué d'acier, matériau qui peut être recyclé.